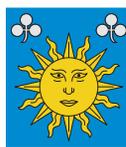


BULOOM

N°48 Vendredi 24 décembre 2021

Bulletin des Communes

Editeur imprimerie Messeiller SA



Cornaux



Cressier



Enges



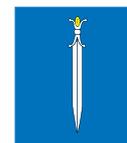
Hauterive



Le Landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise



ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX

Voiture - Bus - Jeep et 4x4
Camionnettes - Pick-Up,
Utilitaires, toutes marques etc.

Etat et kilomètres indifférents.
Déplacement rapide et sérieux.

Paiement cash 7/7
Tél. 079 502 53 54

Cave des Lauriers 1879 Jungo & Fellmann - Cressier



Visite - Dégustation - Vente directe
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12 h et RDV

CUNIER SA

Electricité • Sonorisation
Industrie • Téléphone
Dépannage • Alarme

Route de Soleure 10 • 2525 Le Landeron
Tél. 032 751 23 72
cunier-sa@bluewin.ch

Eco-constructeur

Entreprise générale
Rénovations et assainissements
Béton armé et maçonnerie
Ouvrages d'art en béton armé
Génie civil
Terrassements et travaux spéciaux
Revêtements bitumineux
Travaux hydrauliques
Renaturation et protection
contre les crues
Valorisation des matériaux
Déconstruction et désamiantage
Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



messeiller
Lakeside Printhouse

Publireportage
Happy Bowl, Le Landeron
à lire en page 11

Pour fêter, de l'apéritif au dessert
-- tout est maison --
DÉLICIEUSES BÛCHES
DE NOËL ORIGINALES
Bonnes fêtes à tous
Ouvret tous les jours

conrad
ARTISAN PATISSIER-BOLLANGER TRAITEUR
Rue du Centre 7, 2525 Le Landeron
Tél. 032 751.25.25

LABEL QUALITE
A NOTRE MAISON

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SAINT-BLAISE



COMMISSION D'URBANISME

Le Conseil communal rappelle à la population les dates des prochaines réunions de sa commission consultative, à savoir :

25 janvier 2022, 22 février 2022, 29 mars 2022, 26 avril 2022, 31 mai 2022

Afin de pouvoir être examinés, les dossiers complets doivent être déposés dans un délai de 10 jours ouvrables avant la séance.

A toutes fins utiles et en complément à la législation cantonale, l'Autorité communale renvoie au règlement d'aménagement communal et au règlement transitoire de construction disponibles sur le site www.saint-blaise.ch.
Saint-Blaise, le 24 décembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, nous portons à votre connaissance qu'au cours de sa séance du 16 décembre 2021, notre Législatif a adopté les arrêtés suivants :

1. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 1'055'000.00 pour procéder à la réfection du temple ; rapport à l'appui,
2. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 140'000.00 pour poursuivre la campagne de réfection des routes et murs communaux ainsi que pour l'extension de l'éclairage public ; rapport à l'appui,
3. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 270'000.00 pour procéder à l'extension et au renforcement des réseaux des services industriels ; rapport à l'appui,
4. Budget 2022 ; rapport à l'appui (pas soumis au référendum). Echéance du délai référendaire : mercredi 2 février 2022

Les documents peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures de bureau.

Saint-Blaise, le 17 décembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE

Dès le 1^{er} janvier 2022, l'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires comme suit :

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 – 12h00	14h00 – 18h00
Mardi	8h30 – 12h00	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h00	14h00 – 16h30
Jeudi	8h30 – 12h00	Fermé
Vendredi	7h30 – 14h00	non-stop

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNEE 2021-2022

Heures d'ouverture et de fermeture du bureau communal :

Vendredi 24 décembre 2021 : fermé toute la journée.
Lundi 27 décembre 2021 : guichet fermé, permanence téléphonique de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00.
Mardi 28 décembre 2021 : **guichet ouvert de 08h00 à 11h30**, permanence téléphonique de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00.
Mercredi 29 décembre 2021 : **guichet ouvert de 15h00 à 18h00**, permanence téléphonique de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00.
Jeudi 30 décembre 2021 : **guichet ouvert de 08h00 à 11h30**, permanence téléphonique de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00.
Vendredi 31 décembre 2021 : fermé toute la journée.

Service de piquet technique 7 j / 7j et 24h/24h - 079 124 66 13

Service de piquet administratif pour les urgences - 079 474 52 44

L'horaire habituel de la permanence téléphonique et d'ouverture du guichet reprendra dès lundi 3 janvier 2022.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Administration communale

LIGNIÈRES



GESTION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DE LIGNIÈRES

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que le Service technique intercommunal de l'Entre-deux-deux (SE-P2L) qui s'occupait jusqu'alors de la gestion du réseau d'eau potable des communes de Cornaux, Cressier, Enges, Le Landeron et Lignières cessera son activité au 31 décembre 2021.

A partir du 1^{er} janvier 2022, la Commune de Lignières reprendra à son compte la gestion de son réseau d'eau potable.

L'administration communale (032 886 50 30) répondra à toutes les questions relatives à la gestion du réseau d'eau potable du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00. Il vous sera également possible de lui adresser vos demandes par courrier électronique à l'adresse suivante : commune.lignieres@ne.ch

En dehors des heures de la permanence téléphonique de l'administration communale, **en cas d'urgence**, il y aura lieu de contacter le service piquet technique de la Commune de Lignières (079 124 66 13).

En vous remerciant de bien vouloir prendre bonne note de cette nouvelle organisation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Cédric Hadorn

Le secrétaire

Serge Gaillard

HAUTERIVE



FERMETURE HIVERNALE DU CENTRE SPORTIF

Les infrastructures du Centre sportif seront fermées du mardi 21 décembre 2021 à 22h00 au lundi 10 janvier 2022 à 8h00 **pour la piscine** et du jeudi 23 décembre 2021 à 23h00 au lundi 10 janvier 2022 à 8h00 **pour la salle polyvalente**.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

CONSEIL COMMUNAL

ENGES



HORAIRE DE FIN D'ANNÉE

Durant les fêtes de fin d'année, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante :

Jeudi 23 décembre 2021 : 08h00 à 11h30

Du lundi 27 décembre au mercredi 5 janvier 2022 : fermé

Jeudi 6 janvier 2021 : 09h00 à 12h00

Reprise de l'horaire usuel le mardi 11 janvier 2021.

Tout en vous souhaitons d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'années, nous vous prions de recevoir, nos salutations les meilleures.

Administration communale

GARAGE - CARROSSERIE
JEANNERET
2037 MONTMOLLIN
Véhicule de prêt **GRATUIT**
032 731 20 20

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LE LANDERON



VIGNETTES DE STATIONNEMENT

Les vignettes de stationnement pour l'année 2022 sont disponibles au guichet de l'administration communale.

Pour les obtenir, il faut vous rendre au guichet, muni(e) de votre permis de circulation (carte grise du véhicule). La vignette annuelle est au prix de CHF 240.00 pour les habitants du Landeron, et de CHF 300.00 pour les externes. A l'exception des parkings soumis au paiement à l'horodateur ainsi que des places 15minutes de la rue du Centre et des zones bleues, nous vous rappelons qu'il est toujours possible, en général, de stationner pour une durée maximale de 4 heures au moyen de votre disque de stationnement. La nuit, de 18h00 à 08h00, le stationnement sur ces places est libre. Afin de vous éviter de mauvaises surprises, nous vous rappelons également qu'il est interdit de tourner son disque sans avoir réengagé votre véhicule dans la circulation et sans avoir changé de secteur. Pour le reste, merci de vous conformer à la signalisation en place.

Commune du Landeron

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.12.21 au 24.01.22 Publication FAO n° 51

Dossier SATAC n° 112777

Parcelle(s) et coordonnées: 8483 - Le Landeron; 1211809/2571854

Situation: Les Condémines; Rue de la Gare 22

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air-eau

Requérant(s): Jean Claude Angelrath, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone mixte du centre / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.12.21 au 24.01.22 Publication FAO n° 51

Dossier SATAC n° 112862

Parcelle(s) et coordonnées: 5598 - Le Landeron; 1211692/2572077

Situation: Bas des Levées; Route de La Piscine

Description de l'ouvrage: Installation d'une clôture autour de l'écopoint.

Requérant(s):

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de détente; loisirs et tourisme / Compétence Communale

/ Entrée en vigueur le 13.08.1997, Zone de détente; loisirs et tourisme / Compétence Communale

/ Entrée en vigueur le 13.08.1997 Zone agricole / Compétence Communale

/ Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à une route communale

Particularités: Zone à bâtir: Zone de détente; loisirs et tourisme / Compétence Communale

/ Entrée en vigueur le 13.08.1997, Zone de détente; loisirs et tourisme / Compétence Communale

/ Entrée en vigueur le 13.08.1997; Zone agricoles et autres zones:

Zone agricole / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



ECOPOINT DE LA PISCINE – BENNE À CARTON

Le Conseil communal informe la population landeronnaise qu'une benne à carton sera mise en place à l'écopoint de la piscine, dès mars 2022.

Dans l'attente, nous vous prions d'emmener vos déchets cartonnés à la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs à Cornaux.

D'avance, nous vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



INFORMATIONS A LA POPULATION - 5^{ÈME} VAGUE - COVID-19

Lors de sa séance du 20 décembre 2021, le Conseil communal a décidé de réduire l'ouverture des guichets de l'administration communale afin d'éviter le plus possible les déplacements et les contacts et de favoriser le télétravail du personnel communal.

Dès le lundi 10 janvier 2022, les guichets de l'administration communale seront fermés le mardi après-midi et le jeudi matin. Les autres jours, l'horaire habituel sera maintenu:

Lundi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Mardi	09h00 – 12h00	fermé
Mercredi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Jeudi	fermé	15h00 – 19h00
Vendredi	07h30 – 13h30	

Nous rappelons que l'administration communale est atteignable en tout temps par courriel à l'adresse suivante: commune.landeron@ne.ch et qu'elle répond à vos appels téléphoniques durant les heures d'ouverture des guichets.

L'exécutif précise que toutes les prestations communales sont maintenues et profite de rappeler que le port du masque est obligatoire au sein des locaux du nouveau bâtiment administratif.

En outre, de nombreuses prestations liées au contrôle des habitants peuvent être effectuées depuis le Guichet unique (www.guichetunique.ch).

D'avance, nous vous remercions de votre compréhension.

Le Conseil communal vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX - ENGES



INFORMATION AUX HABITANTS DE CORNAUX ET ENGES

Nous informons les habitants des communes concernées qu'à partir du:

1^{ER} JANVIER 2022 le nouveau gestionnaire de l'eau potable est l'entreprise VITEOS SA

En cas d'urgence ou pour toute autre question ou demande de renseignement, nous vous prions de contacter directement le no téléphone: 0800 800 012 ou par le site internet: www.viteos.ch/contact

Nous vous remercions de votre compréhension.

Cornaux, Enges, le 17 décembre 2021

CONSEILS COMMUNAUX

Café Restaurant Cornaux

« Buvette FC Cornaux »

Tous les lundis soir **PIZZA** à choix 13.–
Tous les mardis soir **CHINOISE À GOGO** 24.–

Paiement possible par carte

Horaire du lundi au samedi:

10h-14h • 16h-23h30

Dimanche fermé

Grand-Pont 16 • 2087 Cornaux

032 757 60 61 • 076 533 28 11

**Bons Cadeaux
Piscine du Landeron
Saison 2022
Avec Rabais de 10%**

**Une idée pour un cadeau de Noël !
En vente au Kiosque du Centre Le Landeron**

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: FORNACHON Nathalie

Article cadastral n°: 4453

Rue: Chemin des Narches 5

Auteur des plans: requérant

Nature des travaux: Installation d'un poêle à bois, avec sortie du canal de fumée contre la façade Ouest

Sanction: minime importance

Dossier SATAC n°: 112810 Publication FAO n°: 50

Date du délai d'opposition: 17 janvier 2022

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Cressier, le 17 décembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 11 DÉCEMBRE 2021

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 3'450'000.00 à la suite des inondations du 22 juin 2021
2. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 350'000.00 pour l'élaboration du nouveau plan d'aménagement local (PAL)
3. Arrêté relatif à la perception de la taxe des chiens
4. Arrêté relatif à l'approbation du budget 2022 (non soumis à référendum)

Échéance du délai référendaire: Mercredi 26 janvier 2022

Cressier, le 11 décembre 2021

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

Durant les fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du jeudi 23 décembre 12h00 au vendredi 31 janvier 2021.

Du 3 janvier 2022 au vendredi 7 janvier 2022, les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jeu	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 886 48 71)

Les horaires normaux reprendront dès le lundi 10 janvier 2022

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: MAIER Cassis et TALÀ Reuël

Article cadastral n°: 5065

Situation: chemin des Ruedebins 17

Auteur des plans: Gamma SA, 2022 Bevaix

Nature des travaux: surélévation du toit pour la construction d'un appartement

Sanction: définitive

Autorisation spéciale: distance à une zone viticole

Dossier SATAC n°: 112208 Publication FAO n°: 51

Date du délai d'opposition: 24 janvier 2022

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 23 décembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: HIRSCHI Valérie et Pascal Willy

Article cadastral n°: 3882

Situation: chemin des Rissieux 7

Auteur des plans: Arch-Immo Sambiagio SA, 2520 La Neuveville

Nature des travaux: construction d'une maison familiale et d'un double garage

Sanction: définitive

Autorisation spéciale: Art. 12.07.5 RAC (Longueur)

Dossier SATAC n°: 111703 Publication FAO n°: 51

Date du délai d'opposition: 24 janvier 2022

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 23 décembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL





S.T.N. PEINTURE SIMONE
Peinture - Crépi - Rénovation - Façade - Plâtrerie

30 ans d'expérience
Devis gratuit

Rue des Prés 45a – 2017 Boudry
Mobile : 078 715 93 89 – peinture.simone@gmail.com

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE

RECYCLAGE DE VOTRE SAPIN DE NOËL

Que faire de votre sapin une fois ses bons offices accomplis et avant que votre sol ne soit jonché d'aiguilles ?

Nous vous proposons d'accomplir un geste citoyen en le recyclant en copaux qui seront ensuite réutilisés pour divers besoins de la commune.

À cette fin, nous vous invitons à apporter le vôtre au hangar de la voirie (Rue Louis-de-Meuron 8, à Marin) :

- le vendredi 7 janvier 2022 : dépôt de votre sapin dans la benne prévue à cet effet
 - le samedi 8 janvier 2022 (de 9h à 12h) : dépôt et déchiquetage des sapins sur place
- En raison de la situation sanitaire actuelle, cet événement ne sera malheureusement pas accompagné de la traditionnelle verrière.

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

ARRÊTÉS ET RÈGLEMENTS SOUMIS À RÉFÉRENDUM

Les arrêtés et règlements ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 16 décembre 2021.

Intitulé des arrêtés et règlements :

- diminution du coefficient fiscal de 71 à 69 points
- adaptation de la taxe couvrant les coûts liés à l'évacuation et au traitement des eaux
- diminution du taux de couverture par l'impôt du poste 73010 (Gestion des déchets ménages)
- règlement du fonds des routes
- règlement du fonds d'approvisionnement en eau
- règlement du fonds d'évacuation des eaux usées et claires
- répartition des taxes d'équipement définies dans les règlements d'aménagement de Marin-Epagnier et Thielle-Wavre

Échéance du délai référendaire : mercredi 2 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

Garage plus

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

ACC VEHITECHNIQUE

multimarque point de vente
votre spécialiste en voitures neuves

voitures neuves
plus de 30 marques

- Vente
- Reprise
- Entretien
- Réparation

PRIX IMBATTABLES

Toute notre équipe vous remercie de votre fidélité et vous souhaite de Belles Fêtes de Fin d'Année

BULOM



Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée et vous adressons nos vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Que vos projets se réalisent et que 2022 vous apporte toute la réussite que vous méritez !

MÉMENTO DE JANVIER

LE LANDERON

- 22.01 **MADRIGAL 50^{ÈME} ANNIVERSAIRE,**
CONCERT MOZART-ZELENKA, EGLISE CATHOLIQUE
- 31.01 **MADRIGAL 50^{ÈME} ANNIVERSAIRE,**
CONCERT MOZART-ZELENKA, EGLISE CATHOLIQUE

CRESSIER

- 15.01 **FANFARE L'ESPÉRANCE,**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, SALLE VALLIER
- 22.01-23.01 **JEUNESSE, SORTIE À SKI**
- 26.01 **COMITÉ FVN,**
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS, CAVEAU DU CHÂTEAU

LA TÈNE

- 22.01 **OUVERTURE MENSUELLE DE LA LUDOTHÈQUE,**
DE 10H À 12H

ENGES

Conseil Général de Enges : Budget 2022 déficitaire

Le Conseil Général de Enges a tenu sa séance de fin d'année jeudi 16 décembre sous la présidence de Constanze Bonardo. L'examen du budget 2022 constituait le point principal de l'ordre du jour. Le budget 2022 prévoit un excédent de charge de CHF 287'948.- qui est inférieur de 83'577.- par rapport à la projection du plan financier 2020-2022. Cependant, le Conseil communal souligne que ce déficit chronique reste très problématique et inquiétant. De manière générale, les charges de transferts (aide sociale, enseignement, transport etc...) sont toujours en hausse. Pour 2022, ces montants obligatoires dépassent les revenus fiscaux. On soulignera

tout de même que la dette nette par habitants est largement inférieure à la moyenne des communes du Canton. Le Conseil communal a coupé partout où il le pouvait, même dans ses propres rémunérations et fera tout son possible pour arriver à tenir ce budget. Ce budget a été accepté à l'unanimité par les membres du Conseil général. Divers sujets ont été abordés en fin de séance, parmi lesquels l'entretien des haies bordant les routes communales et des routes en hiver ont soulevé une longue discussion. La séance s'est terminée par une sympathique vervee tout en respectant les règles sanitaires imposées par le COVID 19.

TAD

LA TÈNE

Club des aînés Invitation à la prochaine rencontre du Club



Espace Perrier, grande salle 'La Tène'

Jeudi 13 janvier 2022-14h30

« EXPEDITION AUSTRALE, LES MALOUINES, LA GEORGIE DU SUD ET LA PENINSULES ANTARCTIQUE »

M. Gilbert Richard

CORONAVIRUS → application stricte des directives cantonales et fédérales

→ **obligation de présenter son certificat COVID19 et sa carte d'identité**

Toute personne quelle qu'elle soit est la bienvenue.

Pas nécessaire de s'inscrire, pas d'adhésion, pas de cotisation.

Collecte en fin de conférence

FENETRES & PORTES

Artisan
depuis
1880

LIENHER
MENUISERIE ■ S.A.



Savagnier

032 853 23 24

www.lienher.ch

fabriquées au Val-de-Ruz



JOYEUX NOËL !

J'ai le plaisir de vous
offrir un bon de



10.-

à faire valoir à choix sur :

- un atelier
- une 1^{ère} consultation nutrition au cabinet ou à distance (skype, zoom)

*non cumulable. Valable jusqu'au 30 juin 2022.



Cynthia Aeschlimann
nutritionniste

www.viafelicia.ch

Prenez rendez-vous par téléphone :

079 784 45 00

GRÂCE
Centre De Santé
恩典健康中心 自然療法 中醫 針灸
Naturopathie MTC-Acupuncture



**Vous souhaitez des Joyeuses
Fêtes de fin d'Année.**

Naturopathie
Médecine Traditionnelle Chinoise

Acupuncture
Ventouses
An-Mo/Tuina-Massage
**Reconnu par les
Assurances complémentaires**

Rendez-Vous en Ligne

Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier
032 675 09 49

info@acupuncture-ne.ch

www.acupuncture-ne.ch

OUVERTURE LE 07.01.2022
HAPPY BOWL LE LANDERON
LIVRAISON GRATUITE
HAPPYBOWL.CH
032 751 12 12
SUR PLACE ET TAKE AWAY
LA RUSSIE 21
2525 LE LANDERON

LE LANDERON

Ouverture de Happy Bowl



Pouvoir manger sainement et rapidement, sur place, à l'emporter et en livraison

Concept né de l'envie de deux passionnés neuchâtelois d'offrir sur le marché des repas sur place, à l'emporter ou livrés à domicile, Happy Bowl a déjà séduit plusieurs villes romandes, et s'apprête à ouvrir ses portes au Landeron le 7 janvier prochain.

«Alors que notre fils, sportif de haut niveau, ne trouvais décidément pas de take-away proposant des menus sains et équilibrés, l'idée nous est venue de lancer notre propre concept. Comme nous voyageons beaucoup, nous avons découvert les Pokébowls venus d'Hawaï, et avons développé nos propres compositions, au gré de l'inspiration et des envies.» Jeanne et son mari ont ainsi créé de toutes pièces ce concept visionnaire et novateur qui semble faire ses preuves puisqu'en 2022, il n'y aura pas moins 20 Happy Bowl dans toute la Suisse romande. Un concept qui a séduit Licia Iallonardo et Jérémy Conne, qui ont décidé de se lancer ensemble dans cette belle aventure dès le 7 janvier 2022. «Nous souhaitons ouvrir quelque chose de différent entre Bienne et Neuchâtel, en accord avec nos valeurs et notre recherche d'équilibre. Si je suis infirmière à la base, Jérémy lui a un CFC de confiseur et a été chef de cuisine.

Nous avons d'ores et déjà engagé dix employés à temps partiel, de la cuisine à la livraison, et, en fonction du succès rencontré, nous étofferons notre équipe», confie Licia Iallonardo d'entrée de jeu.

De l'extérieur, la vitrine située à Russie 21, tout en sobriété, ne présage pas forcément du bijou qu'est Happy Bowl. Tout en sobriété, dans des tons agréables, le restaurant est vaste et permettra de déguster son bowl en toute quiétude. Les 16 places assises permettent en effet d'accueillir les clients sur place, même si le concept est également et finalement surtout pensé pour la livraison à domicile et les plats à emporter. «Grâce à notre site Internet global pour tous les Happy Bowl, il suffit d'entrer son code postal pour être redirigé vers le Happy Bowl le plus proche. Nous assurons ainsi la fraîcheur de nos plats, puisque le client est servi dans un laps de temps court.»

Né de diverses inspirations, également asiatiques, notamment japonaises, il a comme base du riz ou du quinoa. Craquant et croquant, il est ensuite composé de légumes et fruits frais et de protéines sous forme de poulet, de tofu, de cubes de thon ou de saumon, de crevettes, de falafels ou de boeuf tataki. D'Honolulu à la Californie, on voyage grâce à ces compositions originales, toutes plus goûteuses les unes que les autres.

Le tout accompagné de cinq sauces originales, présentées en stick.

Toujours en quête d'innovations pour encore mieux servir leur clientèle, les Happy Bowl travaillent de concert avec une diététicienne. Ainsi, dès 2022, le nombre de calories sera affiché pour chaque élément ajouté à la composition de son bowl personnel sur le site happybowl.ch. Car, il faut le signaler, outre les poké bowls proposés, chacun peut créer sa propre composition en fonction de ses goûts et de ses envies.

«Nous sommes ravis de pouvoir démontrer que manger sain et équilibré peut être délicieux et à un prix abordable.» Nul doute que les

Landeronnais, mais également les 17 localités avoisinantes, seront à leur tour sous le charme de ce concept sympathique et positif. Sur-tout que tout est frais, chaque poké bowl étant préparé à la minute, pour préserver toutes les qualités nutritionnelles ainsi que la saveur des aliments. Rendez-vous dès le 7 janvier, «this day will be a good day to be... happy bowl!»

Happy Bowl
ouvert 7 jours sur 7
Russie 21
032 751 12 12
www.happybowl.ch

CS



HAUTERIVE

Toutouyoutou... la Gym-Hommes d'Hauterive a fait sont AG



Au vu de la situation sanitaire exceptionnelle, cette AG n'a malheureusement pas pu se tenir en présence des membres, mais uniquement autour du comité et par correspondance.

Les membres ont pu exercer leurs droits de vote, au moyen d'un questionnaire joint à la convocation, envoyé personnellement par courrier postal. 42 questionnaires ont été retournés sur 60 membres, ce qui correspond au même taux de participation qu'une Assemblée Générale en présentiel.

Les différentes résolutions proposées par le comité (approbation du PV AG 2019, des comptes, réélection du comité et du président, cotisations) ont toutes été largement acceptées, soit à l'unanimité, soit à une très forte majorité.

Comme l'a rappelé le Président Michel Mougin: «L'année 2020 avait comme objectif principal les festivités du jubilé du 50^e Anniversaire, avec une soirée festive et plusieurs activités sportives et extra-sportives. Mais l'arrivée du virus en a décidé autrement.

En début d'année 2020, les membres se sont retrouvés avec leurs compagnes, pour fêter notre 9^e Petit Nouvel An, avec toujours le même plaisir et dans une superbe ambiance. Ensuite, l'Assemblée générale 2019, a eu lieu courant février. Malheureusement, tous nos projets pour l'année en cours ont été annulés et définitivement supprimés».

Le résultat des comptes annuels est très bon et cela est dû aux nombreux dons reçus à l'occasion des festivités annulées du 50^e. La fortune de la société est la plus élevée depuis 5 ans.

Le caissier a donc proposé d'abandonner la cotisation pour 2020, proposition acceptée par 41 voix, refusée par 2 voix et 1 abstention. Dans leur rapport, les moniteurs

ont souligné que «L'effet du confinement a entraîné une forte réduction des sessions d'entraînement. Malgré cela, la participation a été très encourageante et réjouissante. 328 gymnastes ont suivi les entraînements, ce qui représente une moyenne d'environ 19,3 gymnastes par cours. Espérons que la situation va vite s'améliorer pour que l'on puisse à nouveau pratiquer nos entraînements de gym normalement». Et c'est en effet le cas malgré l'obligation du Pass Sanitaire et l'observation des consignes sanitaires, la participation des entraînements de ces derniers jeudi de décembre 2021 est proche de la vingtaine de participants. Bravo à tous.

Lors du dernier entraînement de l'année, jeudi 13 décembre, les membres présents ont reçu la visite du Père Noël accompagné de quelques friandises.

Le comité en a profité pour annoncer un renfort au niveau des moniteurs, avec l'arrivée d'une étudiante en sport à l'Université de Neuchâtel prénommée Inès.

Si vous désirez vous joindre aux activités de la Gym-Hommes, venez participer sans engagement à un entraînement chaque jeudi à 20:00 au Centre Sportif de Hauterive, avec possibilité en 2^e heure de pratiquer du Volley-Ball ou de la natation. Plus d'info, www.sghh.jimdo.com.

Le comité de la Gym-Hommes vous souhaite de très belles fêtes et se réjouit de vous retrouver en 2022.

Le comité a été réélu au complet et à l'unanimité:

Président: Michel Mougin
Vice-président: Daniel Loquet
Caissier: Bernard Chevalley
Secrétaire: Philippe Richoz
Moniteurs: Walti Degen, Hansueli Nussbaum
Assesseur: Daniel Thiébaud
Suppléant: Georges Aeby

CW

Storrer Automobiles Sàrl GARAGE ET CARROSSERIE

Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux
Tél. 032 757 15 56 • www.storrerautomobiles.ch

*Nous vous remercions
de votre fidélité, et vous
souhaitons de Joyeuses Fêtes
et une excellente année 2022*



**Fermeture du 27.12.2021
au 10.01.2022**



Movement that inspires

carrosserie suisse

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43,
Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73,
frederic.hamman@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90,
raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78,
frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31,
fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80,
gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30,
erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron: Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Crescier: Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise:

Sophie Rossel
Contact: foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos:
www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:
Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi - jeudi - vendredi) entre2lacs@eren.ch

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Pour toutes les activités, veuillez vous référer aux directives de la confédération et de l'EREN car il se peut qu'il y ait des modifications.

■ Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) : Groupe de jeunes (BUZZ) : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Prions pour nos catéchumènes, autres jeunes et moins jeunes qui partent en camp de ski à Nendaz du **27 décembre au 2 janvier**. Qu'ils puissent découvrir l'amour de Dieu et vivent ensemble des moments bénis.

■ ENTRE-DEUX-LACS

Voyage en cinq escales au cœur de l'épître aux Romains
Etudes bibliques animées par le pasteur Frédéric Hamman
De mi-janvier à fin février auront lieu cinq soirées de réflexion & discussion autour des grands thèmes que sont *Dieu, notre condition humaine, les aspects personnels et communautaires du salut, les tensions de la vie chrétienne et l'avenir de la création*, tels qu'ils se dégagent de ce «monument» qu'est la lettre que l'apôtre Paul adresse, à la fin de sa vie, aux chrétiens qui vivent à Rome.

Une manière de nous aider à grandir, près de 2000 ans plus tard, en bâtissant sur un solide fondement !

Soyez les bienvenus [pass sanitaire obligatoire - autres mesures en fonction des directives EREN - se renseigner auprès du pasteur Hamman en temps voulu]

Lieu et dates : Au centre paroissial de Cressier, de 20h à 21h30, les mercredis 19, 26 janvier + 9, 16 et 23 février 2022

www.entre2lacs.ch

■ Cultes Entre-deux-Lacs

Vendredi 24 décembre : 17h30 Marche de Noël pour tous avec les familles depuis le centre paroissial de **Cressier**. Venez nombreux partager ce moment convivial, **sans pass covid** car tout se déroulera à l'extérieur mais **masque obligatoire dès 12 ans**. Prenez vos lampes de poche pour lire les paroles des chants!
22h00 Veillée de Noël au temple de Lignières.
23h00 Veillée de Noël au temple de St-Blaise.

Samedi 25 décembre : 10h00 Culte unique de Noël au temple du Landeron.

Dimanche 26 décembre : 10h00 Culte unique au temple de St-Blaise.

Dimanche 2 janvier : 10h00 Culte unique au temple du Landeron.

Dimanche 9 janvier : 10h00 Culte de retour de camp de ski au centre paroissial de Cressier.
10h00 Culte au temple de St-Blaise.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

■ CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier :

Mercredi 22, 29 décembre

et 5 et 12 janvier : dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques.

■ LIGNIERES-LE LANDERON

Lignières :

Samedi 25 décembre : 9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

Dimanche 26 décembre : 9h30 Transport depuis l'église pour le temple de St-Blaise.

19h00 **Temps de méditation et de prière** au temple de Lignières (chaque 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois).

Dimanche 9 janvier : 19h00 **Temps de méditation et de prière** au temple de Lignières (chaque 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois).

■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

■ Paroisse de Saint-Blaise

VENDREDI 24 DÉCEMBRE

16h00 Messe de Noël à Saint-Blaise

18h00 Messe de Noël à Saint-Blaise

SAMEDI 25 DÉCEMBRE

00h00 Messe de minuit à Saint-Blaise

09h00 Messe de Noël à Saint-Blaise

10h30 Messe de Noël à Saint-Blaise

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise. Sainte Famille

10h30 Messe à Saint-Blaise. Sainte Famille

MARDI 28 DÉCEMBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise. Les Saints Innocents

JEUDI 30 DÉCEMBRE

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

VENDREDI 31 DÉCEMBRE

18h30 Messe de la Saint Silvestre à Saint-Blaise

SAMEDI 1^{ER} JANVIER

10h30 Messe du Nouvel an 2022 (Sainte Marie Mère de Dieu)

DIMANCHE 2 JANVIER

09h00 Messe, Epiphanie du Seigneur

10h30 Messe, Epiphanie du Seigneur

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h00-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: abbé Leonardo Kamalebo

Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

■ Paroisse de Cressier-Cornaux

SAMEDI 25 DÉCEMBRE

10h00 Messe de Noël animée par la chorale

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE

10h00 Messe

SAMEDI 1^{ER} JANVIER

17h00 Messe de l'Épiphanie

SAMEDI 8 JANVIER

17h00 Messe

Le certificat Covid et une pièce d'identité sont demandés pour toutes les messes du week-end !

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

■ Paroisse du Landeron-Lignières

VENDREDI 24 DÉCEMBRE

16h00 Messe de Noël des familles à l'église - **Certificat Covid et pièce d'identité demandés**

MARDI 28 DÉCEMBRE

09h00 Chapelle: messe

09h30 Chapelle: adoration - méditation

VENDREDI 31 DÉCEMBRE

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

DIMANCHE 2 JANVIER

10h00 Messe de l'Épiphanie

MARDI 4 JANVIER

Plus de messe le mardi !

VENDREDI 7 JANVIER

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

DIMANCHE 9 JANVIER

10h00 Messe

Le certificat Covid et une pièce d'identité sont demandés pour toutes les messes du week-end !

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

CE WEEKEND
Encanto DI 26 déc et DI 2 jan à 14h Animal DI 26 déc. À 17h30 SOS Fantômes : l'héritage DI 26, ME 29 déc. et DI 2 jan à 20h30
LA SEMAINE PROCHAINE
La panthère des neiges MA 28 déc et DI 2 janv. SOS fantômes, l'héritage (voir ci-dessus) Encanto (voir ci-dessus) A VENIR...
West side story Bad lick banging or loony porn Matrix resurrections Tous en scène 2 www.cine2520.ch

AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

■ Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30 : culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mardi à 20h : réunion de prières

Jedi de 12h-13h30 : Club d'enfants « Jedi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h : Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.eeme.ch

SAINT-BLAISE

**No du « Gouvernail » de décembre 2021
Jacques Février : retour à la peinture**

Le n° du décembre 2021 du «Gouvernail», journal indépendant s'intéressant à la région, vient de paraître. Il est consacré à Jacques Février, artiste peintre, ancien maître de dessin artistique à l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel devenue l'école obligatoire de la région de Neuchâtel.

Fils d'un pasteur de la Paroisse réformée de Saint-Blaise, Jacques Février, qui demeure au haut de village de Saint-Blaise, a pratiqué la peinture dans un premier temps de sa carrière d'artiste. Enseignant, il a réalisé le portrait de quelque 300 de ses élèves.

En 2012, il reprend la peinture réalisant des œuvres non figuratives emplies d'une exceptionnelle force créative.

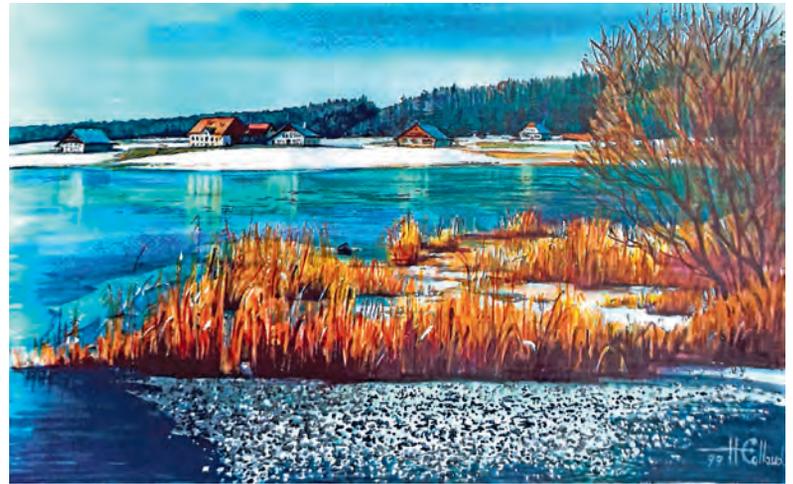
Richement illustré par des œuvres de l'artiste, ce numéro permet de découvrir Jacques Février sur ses chemins familial et professionnel, de la foi, artistique, d'inspiration et de ce qui l'a mené du figuratif au non figuratif.

Ce numéro du «Gouvernail» peut être obtenu gratuitement en le demandant, par écrit, à la Rédaction – administration du «Gouvernail», Maigroge 21, 2072 Saint-Blaise, adresse de messagerie: legouvernail@2072gmail.com



SAINT-BLAISE

**Galerie « l'Art en soi »
Hristina Collaud présente
ses aquarelles**



L'artiste peintre Hristina Collaud, qui a publié en 2002, l'ouvrage constitué d'aquarelles de Saint-Blaise et exposé ses œuvres à la Rive-de-l'herbe, a, depuis, exercé sa profession de pharmacienne exposant rarement dans la région.

Toutefois, en cette fin d'année 2021 et début 2022, elle présente des aquarelles à la Galerie «l'Art en soi». «Une exposition exceptionnelle dans des conditions inhabituelles»

affirme-t-elle car la présentation des aquarelles respecte les conditions sanitaires. L'exposition, qui a été ouverte le 4 décembre passé, durera jusqu'au dimanche 8 janvier 2022. On la visite sur rendez-vous: tél. 079 395 23 25.

L'artiste sera présente, le samedi 8 janvier 2022, de 10 à 17 heures à la **Galerie d'art «l'Art en soi», Grand'Rue 19, Saint-Blaise.**

CZ



Je ne suis pas une pub.
Je suis la pièce manquante d'un futur meilleur.

Faites un don avec TWINT!

SWISSAID +
Engagé en faveur de la lutte contre la faim.

DISTRIBUTION EN TOUS MÉNAGES

Votre conseillère
SANDRA ROCHA
vous accompagne dans votre stratégie de communication
032 756 97 93
annonces@bulcom.ch

IN+
Tirage: 30'000 ex.

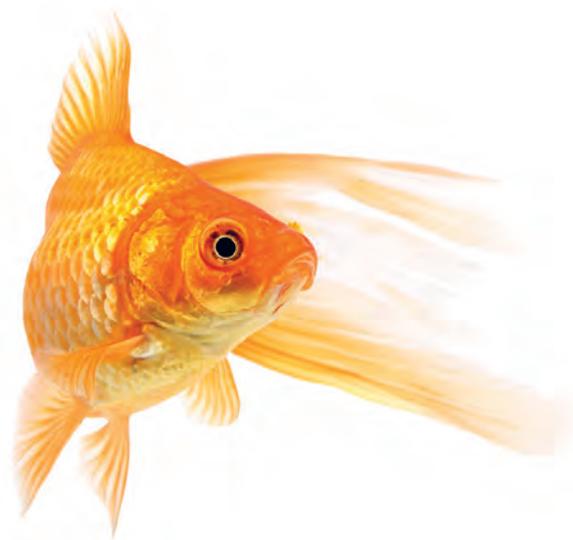
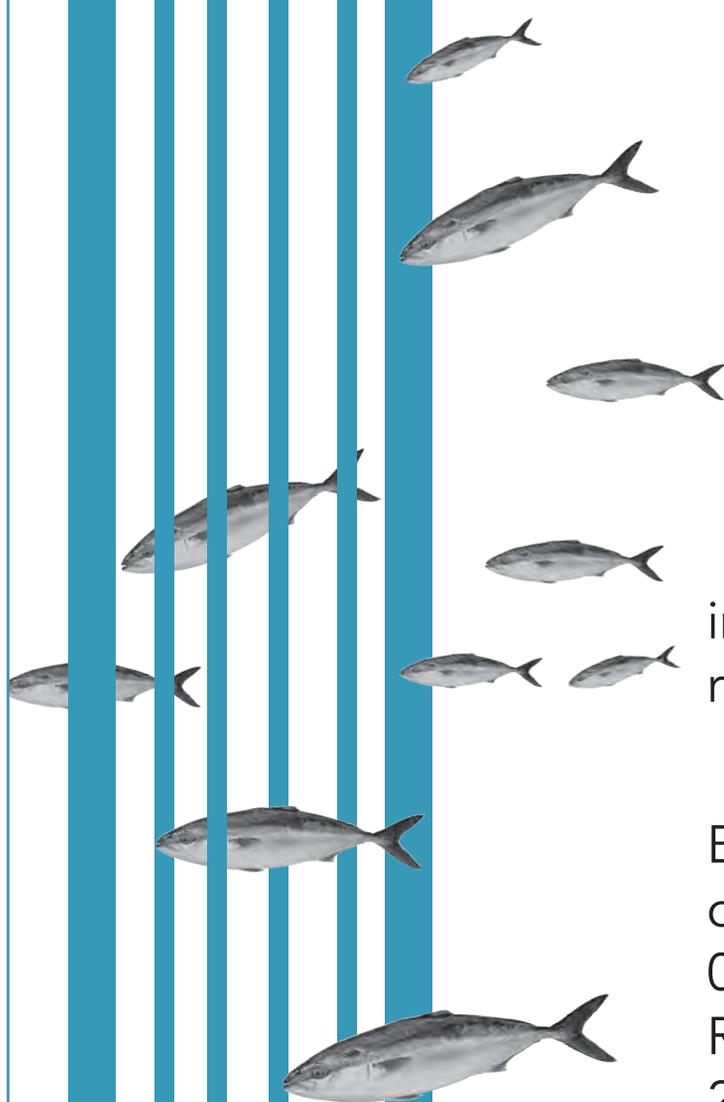
BULOM
Tirage: 10'500 ex.

messeiller

Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

Toute l'équipe de Messeiller SA
vous souhaite de Belles Fêtes
de fin d'Année!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!

079 408 56 05

Route des Falaises 94

2000 Neuchâtel

Editeur du Bulcom

BUL  **OM**

HAUTERIVE

Investissements conséquents et déficit contenu au budget 2022

Lors de sa dernière séance de l'année ce lundi 20 décembre, tenue dans l'espace Perrier à la Tène en raison de la crise sanitaire, le Conseil général d'Hauterive a approuvé un budget 2022 présentant un déficit d'un peu moins de Fr. 500'000.-. Prudence et maîtrise des coûts restent les maîtres mots pour un exercice à venir marqué par l'incertitude sur le front du Covid et des investissements importants.

C'est à l'unanimité des 25 membres présents que le législatif altarprien a validé le budget communal, qui affiche un excédent de charges de Fr. 493'351.- (Fr. 14'858'459.- de charges pour Fr. 14'365'108.- de revenus), un chiffre qui respecte les mécanismes de frein à l'endettement. Bien que la crise sanitaire continue d'impacter durement les revenus fiscaux et la facture sociale, le coefficient fiscal de la Commune est maintenu à 70%, son taux depuis 2018. Affichées à plus d'un million (Fr. 1'079'000.-), les dépenses nettes pour les investissements s'expliquent par le projet de complexe scolaire et la réfection du temple de St-Blaise (voir ci-après). Après plusieurs compléments apportés lors de la revue de détail, la Commission financière et les groupes politiques ont tous salué le travail de l'exécutif et de l'administration communale, avant de passer à un vote au goût de formalité.

Crédit de Fr. 500'000.- pour le complexe scolaire et réponse à la suspicion de plagiat

C'est également à l'unanimité que le Conseil général a approuvé un crédit de Fr. 500'000.- pour l'élaboration du projet d'ouvrage du nouveau complexe scolaire, qui permettra de préciser les prochaines phases de travail et de chiffrer leurs coûts. A noter que ce montant (qui inclut l'appel d'offres et la procédure de demande d'autorisations) fera partie de l'investissement global, dont les frais financiers et l'amortissement seront remboursés aux deux tiers par l'Eorén dès l'entrée en jouissance par les élèves, en principe en août 2025. Comme annoncé au début du mois, c'est le projet «Derrière chez Heinzly», du bureau d'architectes Berchier à Fribourg, qui a été retenu, lui qui prévoit la construction de deux bâti-

ments indépendants, séparés par une cour avec vue sur le lac, pour un montant de 20 millions de francs au maximum. Rappelant le chiffre de Fr. 15.6 mio (+/- 30%) avancé en 2019 et sur la base duquel le peuple a accepté par référendum la démolition de l'ancien collège, Thomas Zeller a informé que la hausse s'expliquait par des locaux supplémentaires jugés indispensables pour répondre aux besoins des cinquante prochaines années, à savoir une salle polyvalente de 120 m², deux salles de classe de réserve, une salle d'éducation numérique et une salle de repas pour 60 enfants du parascolaire avec cuisine professionnelle et économat. Dans sa présentation, le Conseiller communal a également répondu aux soupçons de plagiat du projet, soulevés par Arcinfo, à l'égard du centre scolaire du Sacré-Cœur à Estavayer-le-lac, conçu par le bureau biennois Bart & Buchhofer. Thomas Zeller a insisté sur le fait qu'au moment du choix du projet, c'est l'implantation du complexe sur la parcelle et la configuration de la crèche et de la cour de récréation qui ont primé, étant entendu que l'aspect des façades et des fenêtres serait sans doute appelé à évoluer au moment du choix des couleurs et des matériaux. C'est finalement presque sans discussion que la demande de crédit a été validée. S'agissant du plagiat supposé, le groupe des Vert'libéraux a tout juste relevé une «faute de goût» dans la reprise d'éléments visuels de l'image 3D du centre du Sacré-Cœur. A noter encore, en fin de séance, la requête du socialiste Andreas Britz, appelant à étudier la possibilité d'intégrer des nichoirs pour martinets dans les bâtiments du complexe scolaire.

Crédit d'un million pour la réfection du temple de St-Blaise

Unanimité encore pour la demande de crédit de Fr. 1'055'000.- (dont à déduire un subventionnement possible de Fr. 300'000.-) pour la réfection du temple de Saint-Blaise, dont la Commune d'Hauterive est copropriétaire. Cela avait été annoncé lors de la séance du législatif du 27 septembre, lorsque le Conseil général avait pris connaissance des travaux prévus. Pour rappel, la dernière réfection d'envergure de

l'édifice date de la fin des années 1940. Depuis, aucun investissement important n'a été fait, si bien que le bâtiment est aujourd'hui dans un état qualifié de dangereux par le bureau d'architectes chaud-de-fonnier MSBR, en charge des travaux. Outre un assainissement hygrométrique général pour remédier aux problèmes d'infiltrations et une mise aux normes en matière d'électricité et de prévention des incendies, le projet prévoit la réfection des façades, du clocher, de la flèche et des vitraux, l'assainissement du beffroi, la rénovation de l'horloge et des cloches, la mise en place d'un système d'évacuation des eaux et de drainage, ainsi que la création d'un porche permettant d'abriter le portail. L'un des objectifs de la rénovation est de permettre l'ouverture de ce lieu emblématique à d'autres activités que les cultes. Le budget total de la réfection est estimé à un peu moins de 3 millions de francs (1 mio par commune et le solde en subventions cantonales et fédérales) et la durée des travaux est évaluée à deux ans et demi. A noter que le groupe socialiste a lancé deux appels à l'exécutif: premièrement, que l'on profite de la Journée du patrimoine pour organiser des visites du chantier et, deuxièmement, que les concerts et autres spectacles qui seront accueillis in fine dans le temple respectent le cadre spirituel des lieux.

Nouveau geste en faveur d'une décarbonisation de la Commune

La séance a également vu l'approbation (par 24 oui et 1 abstention) d'une motion des Verts, appelant à diverses actions devant permettre une diminution des émissions de gaz à effet de serre par la Commune d'au moins 50% d'ici 2030 et de 100% d'ici 2040. Assainissement du patrimoine immobilier communal, remplacement des installations électriques, plans de mobilité et abandon progressif des véhicules à combustion fossile figuraient notamment dans le texte. Présenté par Desislava Nedyalkova, celui-ci a fait l'objet de plusieurs critiques. Le PLR, notamment, lui a reproché sa forme (celle d'une injonction et non d'une question ou d'une proposition, comme le prévoit le règlement communal) et sa non prise en considération des mesures déjà menées

par la Commune, en particulier à la suite d'une motion déposée conjointement par le PLR et le groupe socialiste il y a plusieurs années et qui devrait conduire Hauterive à obtenir le label «Cité de l'énergie» en 2022. Le groupe socialiste, lui, a relevé le risque que ces mesures entraînent une mobilisation financière et bureaucratique trop importante. Malgré tout, chacun s'est entendu sur l'urgence de la lutte contre le réchauffement climatique et c'est finalement très largement que la motion a été approuvée.

Participation aux syndicats et éclairage public

Lors de ses communications en fin de séance, le Conseil communal a rappelé au législatif l'importance de siéger au sein des syndicats intercommunaux, conformément aux engagements pris en début de législature. Par ailleurs, évoquant ensuite les tests en cours en matière d'éclairage public, Alain Gerber a signalé que la situation actuelle n'avait rien de définitif et que la question d'une extinction partielle serait bien prise en considération (dans la limite des obligations légales), suite à une question en ce sens de Christoph Affolderbach (Verts).

Nominations

Ont été nommés lors de cette séance les PLR Samuel Vermeulen, Corinne Becker Vermeulen et Jusuf Alic (ex-suppléant, nouvellement nommé au sein du législatif), respectivement au sein de la Commission SPLC, de la Commission des naturalisations et du Syndicat de la Châtellenie de Thielle, dans les trois cas en remplacement de Francis Roth, démissionnaire.

Après des remerciements aux autorités de La Tène pour la mise à disposition de la salle et de personnel pour la logistique, la séance s'est achevée par les vœux de la Présidente Christine Javet, qui, empruntant avec humour une formule du Chat de Philippe Geluck, a souhaité ses «meilleurs vœux pour toute la vie, comme ça c'est fait une fois pour toutes!».

Pas de Covid sous le sapin !

Trucs et astuces
pour que le virus
ne s'invite pas
chez vous
pendant les fêtes!

Pourquoi ne pas fêter à l'extérieur ?

Prévenez vos hôtes à l'avance de s'habiller chaudement !

Vous fêtez à l'intérieur ?

Laissez les fenêtres entrouvertes ou aérez 5 min chaque heure et prévenez vos hôtes de se munir d'habits chauds !

Retrouvailles

Saluez à distance, renoncez aux accolades, aux embrassades et proposez du désinfectant pour les mains

Esprit d'équipe

Désignez un-e volontaire pour veiller à l'aération régulière des lieux et au respect des distances

Désinfectant pour les mains

Placez, en guise de décoration, une petite bouteille devant chaque convive

Apéritif

Préparez et distancez (1,5 m) une assiette d'amuse-bouches par ménage

Préparation de la table

Placez les personnes d'un même ménage l'une en face de l'autre, respectez 1,5 mètre entre chaque ménage et/ou préparez plusieurs tables

Informations et mesures en vigueur dans le Canton de Neuchâtel :
www.ne.ch/Coronavirus



ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
RESTONS SOLIDAIRES!

Vaccin Covid



LA TÈNE

Conseil général : Noël avant l'heure

C'est presque au complet que le conseil général a siégé jeudi passé sous la présidence de Monique Calame pour un marathon de presque trois heures.

Des démissions et des nominations

Le parti socialiste a proposé trois de ses membres pour remplacer Michèle Rotsch et Michel Muster démissionnaires dans plusieurs commissions. Le PLRT a, quand-à-lui, procédé au remplacement de Nadia Chassot à la commission de fusion. A noter, à toute fin utile, que la composition des commissions est visible sur le site internet de la commune ainsi qu'exposée dans la vitrine de l'administration communale.

Un budget dans les chiffres noirs

Le grand argentier de la commune, Yannick Butin a, dans sa présentation du rapport accompagnant le budget, détaillé certains points qui ont une influence positive ou négative sur les montants budgétés. Au vu des derniers événements qui se sont passés sur le territoire de la commune et pour soulager nos agents de sécurité publique, il a été décidé d'une surveillance accrue de la commune par du personnel de sécurité privé. Ceci aura un coût mais celui-ci est nécessaire. Plus de 25 projets d'investissement sont planifiés en 2022. Le conseil communal est prêt à faire les efforts nécessaires pour atteindre ces objectifs ambitieux.

La commission financière, par la voix de son président Frédéric Ryser, se réjouit de la bonne santé financière de la commune et précise que souvent, pour ne pas dire toujours, le résultat financier annoncé dans le budget est inférieur à celui annoncé aux comptes, ce qui laisse un espoir d'un résultat encore meilleur.

Tous les partis saluent l'excellent travail de l'administration et du conseil communal qui permet d'espérer un résultat financier positif et après avoir reçu réponses à leurs diverses questions et compléments d'information, c'est sans surprise que le budget 2022 est accepté à l'unanimité.

Une baisse de 2 points d'impôts fâche le parti socialiste

Au vu des excellents résultats des dernières années que les résultats 2021 semblent confirmer, le conseil communal propose de passer de 71 à 69 points. La commission financière soutient la proposition et

tant le PLRT que l'Entente, les Verts libéraux et les Verts se réjouissent de cette baisse qui se veut un geste de remerciement envers les contribuables de la Tène qui s'étaient vu imposer une augmentation de 15 points en 2015.

Seuls les socialistes se sont opposés à cette proposition en estimant que le geste profitera en particulier aux ménages avec un revenu élevé. C'est donc à une grande majorité que le conseil général a accepté cette diminution d'impôts dès 2022.

Consommer de l'eau coûtera moins cher dès 2022

Comme l'a relevé le conseiller communal Daniel Rotsch, le compte « Traitement des eaux claires » est un compte qui s'autofinance. Or, les excellents résultats de ces dernières années ont gonflé la réserve et le temps est venu de diminuer le prix d du m³ d'eau. Selon les estimations faites, un prix de 1.60 permettrait de voir venir sereinement les prochaines années.

Comme aucun parti ne s'y est opposé, c'est donc un deuxième cadeau de Noël qui est fait aux Laténiennes et Laténiens.

Adaptation de la taxe déchet à la future loi cantonale

La nouvelle loi sur le traitement des déchets, qui sera traitée par le grand conseil neuchâtelois en 2022, prévoit de modifier la part de la taxe déchet payée par l'impôt (actuellement 30% à La Tène) pour se situer à l'acceptation de cette loi à 10% maximum. Pour anticiper cette modification, le conseil communal propose de baisser le taux communal à 20% et de puiser dans la réserve idoine pour éviter, dans cette étape provisoire, aux ménages laténiens de voir augmenter leur facture de la taxe.

Création de 3 comptes pour la gestion de la taxe d'équipement

Pour répondre à une requête des fiduciaires contrôlant les comptes des communes, le conseil communal propose de splitter la réserve des taxes d'équipement en 3 fonds spécifiques : aux routes, à l'approvisionnement en eau et à l'évacuation des eaux usées et claires. Après avoir accepté des modifications cosmétiques des divers règlements proposées par la commission réglementaire, le plénum a accepté cette création et les règlements y relatifs.

Un programme de législature pas au goût de tout le monde

Le conseil général a pris acte du

rapport de législature qui fixe les priorités du conseil communal pour la législature 2021 -2024. Ce programme a fait sourire ou fait grincer des dents certains partis qui ont relevé pas mal d'antinomies. Ils ont noté, par exemple, la volonté du CC de promouvoir le pôle de développement économique tout en défendant des valeurs de durabilité et de préservation de l'environnement. Ce document est accessible à qui le veut sur le site internet de la Commune.

Du travail supplémentaire pour le conseil communal

La motion des représentants des verts libéraux demandant au conseil communal d'étudier la mise en place d'un pôle sportif pour les jeunes à la Tène, après avoir été amendée par les Verts et le parti socialiste, a été acceptée. Ces deux partis souhaitaient élargir la proposition, soit en étendant les lieux cités dans la motion ou en modifiant les destinataires de ladite motion. A noter que le PLRT, trouvant les diverses propositions peu claires, imprécises et ayant déjà fait l'objet d'une étude, a refusé cette motion. Le conseil communal a maintenant 6 mois pour donner une réponse aux motionnaires.

Des travaux à la Ramée

En plus des travaux de réfection de la place de jeux, il est procédé actuellement à un nettoyage des rives.

Surveillance accrue dans les cours d'école

La police cantonale et la direction des écoles a intensifié la surveillance dans la cour des écoles. Un appel est lancé aux parents de ne pas venir surveiller, eux aussi, les récréations. Bien que l'intention soit louable cela ralentit le travail des policiers, car ne connaissant pas tout le monde, ils doivent contrôler l'identité de toute personne se trou-

vant sur le site et cela nuit à l'efficacité de la mesure prise en place. Le conseil communal remercie les parents de respecter cette volonté.

Nouveau bureau

du conseil communal

Le président Heinz Hoffmann cède sa place à Daniel Rotsch. La vice-présidence revient à Martin Eugster. Valérie Dubosson est promue secrétaire et sera secondée par Yannick Butin.

Deux démissions dont une après 33 ans d'engagement politique

Deux membres du parti socialiste ont été remerciés pour leur engagement. Si Michèle Rotsch, dans l'attente d'un heureux événement, n'a que peu siégé (ce n'est que partie remise), il en est tout différemment de Michel Muster qui a siégé dans les divers conseils généraux et communaux de Thielle-Wavre puis de la Tène. Il a été chaleureusement applaudi par ses pairs.

La commission de fusion

a trouvé son rythme de croisière

Par la voix de son président Pascal Vaucher, le conseil général a été informé de l'avancement des travaux de la commission de fusion. Le rythme est bon et les délais devraient être respectés.

Un travail nécessaire mis en exergue

Depuis le début de la pandémie, le personnel communal est mis à rude épreuve en particulier avant, pendant et après les séances des différentes commissions, séances et conseils généraux. En effet il faut désinfecter après chaque intervention les micros et les pupitres et après chaque séance les tables et les chaises, ce qui est fait avec maestria et bonne humeur. Le conseil général et le conseil communal l'ont souligné par des applaudissements nourris.

DJ



**IL EST PRUDENT
DE RÉSERVER!**

**HÔTEL DE LA
CROIX-BLANCHE****
2088 CRESSIER/NE
Tél. 032 757 11 66
www.croix-blanche.ch

FERMETURE DU
21 DÉCEMBRE
AU 13 JANVIER

SAINT-BLAISE

Au Conseil général

**L'Entente favorable au maintien du coefficient fiscal à 64 points
Une majorité PLR-PS l'a rétabli à 66 points**

Réuni, jeudi soir 16 décembre passé, sous la présidence de Rajesh Ambigapathy, PLR, le Conseil général a accepté, par 26 voix pour, 1 contre et 6 abstentions, le budget 2022 affichant un excédent de charges de CHF 307'600.00 incluant une hausse du coefficient fiscal de 2 points.

Tir groupé de l'Entente contre la hausse du coefficient fiscal

Les exercices bénéficiaires depuis 2014 des comptes communaux ont passé au rouge depuis l'année dernière. Les résultats positifs avaient permis une baisse temporaire de 2 points du coefficient fiscal des personnes physiques en 2020 et 2021. En regard du résultat négatif du budget 2022, le Conseil communal a demandé au Conseil général de rétablir le coefficient fiscal à 66 points qui avait prévalu jusqu'en 2019.

D'emblée, les porte-parole du parti socialiste Jérôme Vaneberg et du parti libéral-radical Yann Chalon ont déclaré que leur groupe était favorable au rétablissement du coefficient fiscal. Ils ont relevé la mauvaise situation financière communale. Ils ont considéré que la remise du coefficient à 66 points était justifiée pour maintenir un compte de résultat opérationnel. Le porte-parole PLR a déclaré que son parti voulait «une gestion responsable pour éviter d'aller droit dans le mur». Même s'il s'agit d'une petite dépense, Jérôme Vaneberg a salué le maintien des cartes pour les entreprises de transports publics alors que leur mise à disposition a été supprimée dans bon nombre de communes.

Lorenzo Zago, pour l'Entente, a fait remarquer, en revanche, que cette hausse ne servait pas les meilleurs intérêts de la commune. Il a considéré qu'elle constituait une augmentation nette de la pression fiscale ajoutant qu'elle était «symbolique d'une attitude de la part d'un pouvoir public et particulièrement perverse et malvenue en ce moment où la fortune de la commune est proche de 9,5 millions, plus des réserves comptables pour 2,3 millions, sans oublier d'importantes réserves latentes.»

Maria Silwovska, Ent, a observé que plusieurs investissements importants avaient été engagés. Elle a demandé si quelques-uns d'entre eux ne pouvaient pas être différés.

Quant à Corinne Maradan, Ent, elle a mis l'accent sur l'intérêt de la Commune à ne pas éloigner ses très bons contribuables par des hausses d'impôt.

En charge des finances, le conseiller communal Claude Guinand a combattu fermement les arguments donnés par l'Entente pour le maintien du coefficient fiscal car le temps des boucllements positifs est terminé. Il a souligné qu'il serait irresponsable de refuser l'augmentation de deux points du coefficient fiscal.

Au vote, le relèvement du coefficient fiscal a été accepté par 26 voix contre 6. En définitive, le budget 2022 a été largement approuvé.

Plus d'un million pour la réfection du temple

Philippe von Bergen, PS, Nicolas Bornand, PLR et Lorenzo Zago, Ent, ont tous trois exprimé un préavis favorable pour l'acceptation de la demande de crédit de CHF 1'055'000.00 pour procéder à la rénovation du temple (part de la Commune de Saint-Blaise, le temple étant une copropriété avec celle d'Hauterive).

Il a été relevé qu'une proposition pour le remplacement du chauffage électrique actuel n'avait pas encore été trouvée. Une solution transitoire est en discussion avant le raccordement au chauffage à distance à l'étude avec le Groupe e.

Le crédit a été voté à l'unanimité.

Renforcement des réseaux des services industriels, réfection des routes et murs communaux

Deux crédits, l'un de CHF 140'000.00 pour les travaux publics, l'autre de CHF 170'000.00 pour les services industriels, ont été acceptés à

l'unanimité. En réponse à une question relative à l'éclairage public, le conseiller communal Roland Canonica a indiqué que, sur les quelque 600 points lumineux, déjà 160 sont équipés en LED et 187 sont préprogrammés en réduction d'intensité. Le renouvellement se poursuit. En outre, le gérant du réseau va tester prochainement la possibilité d'illuminer les passages protégés seulement à l'arrivée d'un véhicule. Le test se déroulera sur le passage piétons de la rue de la Maigroge.

Communications du Conseil communal

• **Alain Jeanneret**, président de commune, en charge de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, des bâtiments, des forêts et domaines, a annoncé que les travaux de rénovation de l'hôtel communal arrivaient à bout touchant. Il a félicité les entreprises qui ont mené cette réfection en disant: «Je suis émerveillé de voir la somme d'intelligence déployée par les entreprises de la région pour parfaire cette réalisation.»

• **Pierre Schmid**, en charge de la culture, des loisirs et des sports, des ports et du tourisme, a déclaré que la commission de la jeunesse allait remettre son cahier des charges au Conseil communal afin de le faire valider. Il a précisé à Olivier Blanchoud, PS, que le projet de réalisation d'un pumptrack demeurerait encore à l'étude.

• **Marc Renaud**, en charge de la prévoyance sociale, de la santé et de la sécurité publique, a signalé que 53 bénéficiaires des alloca-

tions complémentaires avaient reçu un présent de fin d'année de la commune.

• **Claude Guinand**, en charge des finances, impôts, transports, travaux publics, voirie et parcs publics, a souligné la qualité du travail effectué par les artisans du budget, notamment l'administrateur communal Yves Ehret et l'administrateur communal adjoint Marc Chauvy.

• **Roland Canonica**, en charge de l'administration, de la gestion des déchets, de l'environnement et des services industriels, a confirmé que le Conseil communal avait été contacté a par la société Celsius, du Groupe e, pour réaliser un chauffage à distance à Saint-Blaise. Une présentation du projet a été faite devant le Conseil communal et la commission des énergies; les réactions ont été dans leur majorité favorables. Un chauffage à distance, provenant des rejets thermiques de la raffinerie Varo de Cressier, est considéré comme une source d'énergie renouvelable par le canton.

Ce conseiller communal a encore tenu à remercier tout le personnel communal, ainsi que celui des services sociaux intercommunaux, de leur engagement pour la communauté dans cette année marquée par les aléas liés à la réfection de l'hôtel communal.

Enfin, les trois partis ont salué le programme de législature 2020 - 2024, document prévisionnel établi de manière détaillée par le Conseil communal.

CZ

EVASION BOIS
MENUISERIE
CHARPENTE



ERIC MARTI
FERBLANTERIE
COUVERTURE

- Rénovation de combles et toiture
- Isolation
- Agencement intérieur et extérieur
- Fenêtres PVC • Bois • Bois métal

- COUVERTURE
- FERBLANTERIE
- POSE DE PARATONNERRES
- RÉNOVATION DE FAÇADES

Route de Soleure 6 • 2072 Saint-Blaise
Frédéric Monard • Tél. 079 340 36 06 – Yannick Thiébaud • Tél. 079 277 88 09
Plus d'informations sur www.evasionbois.ch

HALL DE LA COUPOLE

Réformes des retraites, COVID-19 et correction des eaux : reflets de la session d'hiver



Photo de Béatrice Devènes

Le Bulcom a décidé de collaborer avec le conseiller national Damien Cottier. Domicilié à Hauterive et enfant du Landeron, l'élu PLR brosera à la fin de chaque session un reflet, forcément subjectif, de quelques dossiers traités sous la coupole fédérale. Les thèmes seront tantôt en lien avec notre région, comme ici la correction des eaux du Jura, tantôt d'intérêt plus large comme la réforme des retraites ou la loi COVID. Première édition de cette nouvelle rubrique intitulée «Hall de la Coupole» avec un reflet de la session d'hiver 2021 qui vient de terminer.

Le Hall de la Coupole est le lieu central du Palais fédéral. C'est là qui vibre au plus fort la politique suisse. Le nom de cette rubrique était tout trouvé. La session d'hiver qui s'est achevée le 17 décembre était chargée d'importants dossiers qui ont vu le Parlement vibrer durant de pas moins de 97 heures de débat et lors de nombreux votes (près de 400 au seul National). Reflets de quelques sujets qui comptent :

Covid-19 (suite) - Une nouvelle fois, le Parlement a dû adapter la loi COVID à l'évolution de la pandémie. Il s'agissait principalement de prolonger les aides économiques au-delà de la fin 2021 puisque la crise est toujours là et qu'elle reprend même hélas du poil de la bête ce qui a

poussé le Conseil fédéral à décider de nouvelles restrictions. Le Parlement a prolongé l'ensemble des mesures économiques (RHT, APG, aides aux grandes manifestations, sport et culture, ...) et un soutien aux cantons pour les aides pour cas de rigueur. Les Chambres ont estimé qu'il fallait donner de la sécurité économique aux acteurs vu la situation redevenue imprévisible. Le dispositif d'aide est prolongé jusqu'à fin 2022, il ne sera activé qu'en cas de nécessité. Le point le plus discuté a été celui de la gratuité des tests. Le National était divisé, le Conseil des États a mis tout le monde d'accord en soutenant la gratuité de certains tests seulement : les antigéniques rapides et les PCR salivaires en pool. La mesure coûtera tout de même près de 50 millions de francs pas semaine au contribuable ! Quant à la motion urgente de l'UDC qui demandait de révoquer la «situation particulière», ce qui aurait mis la Confédération hors-jeu, elle est arrivée comme un cheveu sur la soupe... et n'a même pas recueilli le plein des voix dans son propre parti.

Réforme des retraites en 2 volets :
1^{er} pilier - La stabilisation partielle de l'AVS (AVS 21) est sous toit. Elle prévoit que la retraite des hommes et des femmes soit harmonisée à 65 ans avec une entrée en vigueur

progressive dès 2024. La hausse se fera en quatre étapes de trois mois. Cela permettra à l'AVS d'économiser 10 milliards en 10 ans. Des compensations sociales ciblées ont toutefois été prévues pour les 9 premières cohortes de femmes qui recevront ainsi un supplément de rente. Plus le niveau de la rente est bas, plus ce supplément sera élevé. Les deux chambres ont beaucoup travaillé sur ce mécanisme (dit «en trapèze»). Le montant maximal du complément - accordé aux rentes les plus basses - sera de 160 Frs par mois. Il ne sera pas soumis au plafonnement des rentes pour femmes mariées et n'entrera pas dans le calcul des prestations complémentaires pour ne pas péjorer les bas revenus. La gauche a refusé ce projet, rejetant par principe la hausse de la retraite des femmes tant que l'égalité salariale n'est pas assurée partout et estimant les compensations insuffisantes. La majorité et le Conseil fédéral ont souligné l'urgence de réformer l'AVS en raison de l'évolution démographique. Les faits sont têtus et notre principale assurance sociale est en déficit depuis 2014. Il lui manquera 26 milliards en 2030 ! Le projet est équilibré à mes yeux avec des compensations ciblées, une mise à égalité devenue logique et de l'argent frais insufflé par une hausse de la TVA de 0,4 points.

2^e pilier - Le Conseil national a aussi entamé la réforme de la LPP pour tenir compte de l'évolution démographique et des réalités financières. Le projet part au Conseil des États. Nous y reviendrons dans une prochaine chronique.

Correction des eaux du Jura : réponse du Conseil fédéral - Le gouvernement, que j'avais interpellé en septembre, estime qu'une nouvelle correction des eaux du Jura n'est pas nécessaire pour répondre aux phases très pluvieuses qui peuvent découler du changement climatique ces prochaines décennies (phases de précipitation plus

fortes ou plus longues comme on en a connu cet été). Plus précisément il estime que les coûts de tels travaux seraient disproportionnés au vu de leurs avantages pour mitiger les crues. Les réflexions en cours pour des corrections concernent plutôt le besoin de lutter contre des phases de sécheresse pour l'agriculture. En tous les cas ce serait aux cantons - les plus concernés étant ceux du au Sud du lac - de prendre l'initiative selon le Conseil fédéral. L'autre volet de l'interpellation concernait le financement de travaux d'aménagement des cours d'eaux pour prévenir des crues et des catastrophes comme celle de Cressier qui a dévasté le centre du village cet été. Le Conseil fédéral estime que la clé de répartition actuelle du financement (en principe part fédérale de 35%) n'est pas à modifier et que des exceptions sont possibles (mais elles sont rares). Avec le refus de la loi CO2 il n'y a d'ailleurs pas de financement fédéral disponible. A mon sens cet aspect de la réponse n'est pas satisfaisant et il faudra continuer à travailler sur cette question. Affaire à suivre.

Cette session de mi-législature était aussi l'heure des premiers bilans pour de nombreux médias. Ils ont montré, chiffres à l'appui, que la députation neuchâteloise était très présente et engagée dans les travaux parlementaires. Mais après deux ans le travail pour notre canton et notre pays ne fait que débuter : il reprendra en janvier dans les commissions, puis le 28 février pour la session de printemps. **D'ici là je souhaite à toutes et tous de très belles fêtes et une bonne année 2022 !**

Damien Cottier
 Conseiller national, Hauterive

20m²
 COIFFURE
 Femme • Homme • Enfant
Coline Magnin
 079 156 11 24
 Sur rendez-vous
 Route de Champréveyres 3
 2068 Hauterive

VOILLAT SA
 Jardiniers - Paysagistes

**Création et entretien de jardin
 Plants de fleurs et de légumes**

Les Flochets T. 032 751 26 66 info@voillatsa.ch
 2525 Le Landeron F. 032 751 29 79 voillatsa.ch

CROIX-ROUGE SUISSE

L'action de solidarité « 2 x Noël » souffle ses 25 bougies



L'action « 2 x Noël » aura lieu pour la 25^{ème} année consécutive. Du 24 décembre 2021 au 11 janvier 2022, La Poste Suisse acheminera à nouveau gratuitement les colis postaux contenant produits d'hygiène et denrées de première nécessité. Les colis en ligne, dont les montants avaient atteint le record d'un demi-million de francs l'année passée, peuvent être offerts dès à présent.

Un colis en ligne pour passer l'hiver
Offrir un colis en ligne, c'est aider des personnes qui peinent à passer l'hiver en Arménie, en Bosnie-Herzégovine, en Moldavie et au Kirghizistan. Les montants récoltés sont direc-

tament alloués aux projets locaux. « Les aînés subissent de plein fouet la pauvreté, explique Jina Sargizova, déléguée de la Croix-Rouge suisse en Arménie. L'électricité est hors de prix. Souvent, ils doivent choisir entre se chauffer ou manger. » La Croix-Rouge suisse, en collaboration avec les Croix-Rouge locales, vient en aide à des personnes âgées isolées en leur apportant des biens de première nécessité ou en organisant des soupes populaires.

Un colis postal pour alléger un budget serré

Offrir un colis postal, c'est soulager le budget de personnes précarisées en Suisse. Par exemple des familles monoparentales qui se retrouvent en difficulté financière suite à une séparation. Ou des couples avec enfants

qui peinent à joindre les deux bouts en raison de leurs salaires trop bas. Ce sont également des personnes qui ont perdu leur emploi avant d'arriver à la retraite et qui ne retrouveront plus de travail ou des retraités qui vivent avec presque rien.

Des articles d'hygiène tels que brosses à dents, dentifrices, déodorants, crèmes, nourriture pour bébés tels que petits pots et bouillies, ainsi que le thé, le sucre, l'huile, le riz et la farine sont des biens de première nécessité particulièrement demandés. Du 24 décembre 2021 au 11 janvier 2022, La Poste Suisse acheminera gratuitement les colis confectionnés et déposés au bureau de poste ou prélevés par un agent de la Poste via le service pick@home à la Croix-Rouge suisse.

Il est également possible d'acheter l'un des 9'500 colis au contenu pré-défini d'un montant de 20 CHF dans un grand magasin Coop ou un colis d'une valeur de 20, 50 ou 100 CHF sur coop.ch. Coop livrera ces derniers directement au centre logistique de la Croix-Rouge suisse. Les biens de première nécessité seront ensuite triés et distribués aux personnes précarisées via les associations cantonales de la Croix-Rouge. Les organisateurs – la SSR, La Poste Suisse, Coop et la Croix-Rouge suisse – remercient toutes les personnes qui, grâce à leur constante générosité et à leur engagement, portent cette magnifique action de solidarité.

LE LANDERON

Animation villageoise, trois soirées magnifiques



Quel plaisir pour tous de se retrouver en bonne compagnie, de passer des moments agréables en toute quiétude, le bonheur d'être ensemble durant quelques heures, voilà ce que chacun attendait. Afin que tout soit prêt à temps, Fabienne Kiki et Nicole n'ont pas ménagé leur peine. En raison de la situation sanitaire, elles ont dû faire face à de nombreuses évolutions, les conditions changeant au fil du temps. Mais elles ont tenu bon et, grâce à leur engagement indéfectible, les soirées ont pu se dérouler dans la joie et le partage.

Dans un espace délimité, quatre chalets et trois fenêtres décorés attendaient la population. Pass sanitaire et carte d'identité présen-

tés à l'entrée, c'est dans la compréhension et la bonne humeur que, un petit tampon sympa imprimé sur la main, chacun pouvait enfin profiter du moment présent. S'arrêter devant un chalet, déguster mets et boissons servis par les sociétés locales (Les Médiévales, la Paroisse catholique, l'AJL, Sismo Dance, l'APL, Le Cap, le LLAD, La Cécilienne, le Tennis Club, le FCLL) avec les maintenant traditionnelles huitres et son verre de vin servi par Fabienne, Kiki et Nicole. Des cornets pour les jeunes et les enfants ont été distribués et du thé avec cacahuètes et chocolats offerts pour marquer ces trois soirées de l'Avent. Tout avait donc été prévu pour que tous y trouvent plaisir et satisfaction.

Mercredi soir, la troupe « Sismo Dance » de Cindy se produisait en deux groupes sur la scène, un temps festif très apprécié et le jeudi, c'était au tour du chœur le Madrigal de donner un mini concert; des prestations très appréciées du public qui, malgré la fraîcheur du temps, est resté sur place pour poursuivre les soirées. Vendredi pas d'animation spéciale, mais une atmosphère des plus conviviales. Une réussite certaine et une nécessité de montrer que les sociétés locales étaient toujours actives.

L'USSL tient à adresser ses remerciements à la Commune du Landeron pour, notamment, la mise à disposition de l'espace villageois, des chalets, mais également pour l'ins-

tallation de l'éclairage et des locaux. Ces remerciements s'adressent également aux employés des TP pour la mise en place de toute l'infrastructure.

Un grand merci à Olivier qui, par Vizu Graphics, a offert la mise à jour des fichiers et les impressions A4 et A3, aux Médiévales pour le prêt des barrières, aux sociétés qui se sont mobilisées et à la population qui a joué le jeu en étant présente en nombre. Ce fut de superbes soirées avec un beau succès au rendez-vous.

CP



LA NEUVEVILLE

La Tour de Rive



Après une première partie de saison festive, variée avec un public présent et enthousiasme malgré certaines restrictions imposées, nous avons le plaisir à vous concocter une deuxième partie de saison, de janvier à mai 2022, riche de surprises théâtrales et musicales.

Toute l'équipe du Café-théâtre vous remercie de votre soutien et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année. Que 2022 soit meilleur pour tous.

Voulez du blues, vous aurez du blues!

Pour le premier spectacle/concert de 2022, nous vous invitons à une soirée BLUES

BONNY B. & THE JUKES - Vendredi 14 janvier 2022 à 20h30

« Le Bluesman au grand cœur »
 Activiste de la scène blues internationale, **Bonny B.** est considéré comme un des meilleurs harmoniciens de blues en Europe. Il vient nous présenter son nouvel album « FREEDOM » avec son groupe The Jukes. Une soirée festive, un régal!

Mesures Covid :

Veuillez-vous référer aux dernières prescriptions fédérales et cantonales pour l'accès aux salles de spectacle.

Comité CTR



Café-Théâtre de La Tour de Rive
 Vendredi 14 janvier 2022 à 20h30

LE LANDERON

1972-2022, l'ensemble vocal «Le Madrigal» fêtera ses 50 ans en 2022

Cinquante ans d'existence, voilà une belle occasion de marquer cet événement par le chant.

Fondé en 1972 par un groupe de jeunes chanteurs, l'ensemble vocal «Le Madrigal» voit le jour sous la houlette de Paul Frochoux. Au fil du temps, si le nom ne change pas, le répertoire se diversifie au gré de la venue des directeurs. La renommée du Madrigal va grandissante et l'ensemble vocal traverse les années avec un élan toujours intact. Preuve en est la célébration, en 2022, du 50e anniversaire de chant célébré par «Le Madrigal» sous la conduite de son directeur Louis-Marc Crausaz. On ne peut que se réjouir de cette longévité consacrée au chant avec tout le bonheur que cela apporte. C'est avec plaisir que l'ensemble vocal «Le Madrigal» annonce déjà les diverses festivités qui se dérouleront tout au long de l'année 2022. Concerts avec ses amis chanteurs, repas-concert, festival choral de Noël et surprises radiophoniques viendront enchanter les amateurs de chants chorals.

Programme
 A vos agendas, car les réjouissances

débuteront les **22 et 23 janvier 2022** par des concerts «Mozart-Zelenka» en l'Église St.-Maurice du Landeron, inaugurant ainsi les festivités. Pour ces deux occasions, une vingtaine de choristes ont rejoint l'ensemble accompagnés de solistes de l'orchestre «Tell Quel», dirigé par Louis-Marc Crausaz et John Michet, invité pour l'occasion.

Samedi 21 mai 2022 – repas concert «Croque Souvenirs» à l'Aula du C2T au Landeron.

Samedi 26 et dimanche 27 novembre 2022 – concerts de gala «Noëls Nouveaux» en l'Église St-Maurice du Landeron. Créations spécifiques de compositeurs neuchâtelois sur le thème populaire de Noël avec le concours de plusieurs chœurs invités.

Ce programme n'est qu'une mise en bouche, car de plus amples détails seront publiés avant chaque événements afin que le public puisse découvrir plus précisément le contenu de chaque festivité. Une année de fête pour le Madrigal et les amateurs de chants. A ne pas manquer.

Le Madrigal/CP

LA NEUVEVILLE

Au programme !



Ciné2520 www.cine2520.ch

SOS Fantômes, l'héritage

Action de Jason Reitman, avec Paul Rudd, Carrie Coon



Le nouveau chapitre de la saga Ghostbusters débarque sur grand écran. Dans "SOS fantômes, l'héritage", une mère célibataire et ses deux enfants déménagent dans une petite ville et découvrent leurs liens avec les anciens Ghostbusters ainsi que l'héritage secret laissé par leur grand-père.

grand-père.

DI 26 déc, ME 29 déc, DI 2 jan à 20h30
 10 ans / USA / 2h04 VF

Encanto

Animation de Jared Bush



La magie de l'Encanto a doté chaque enfant de la famille Madrigal d'un don unique, du pouvoir de la force à celui de la guérison. Tous ont reçu une aptitude particulière, exceptée la jeune Mirabel, une adolescente d'une quinzaine d'années. Mais lorsque celle-ci découvre que la magie de l'Encanto est en danger, elle se met en tête qu'en tant que seule enfant ordinaire de cette famille extraordinaire, elle pourrait bien être leur dernier espoir...

DI 26 déc et DI 2 janvier à 14h
 2 (6) ans / USA / 1h49 / VF

Animal

Documentaire de Cyril Dion



Bella et Vipulan ont 16 ans, une génération persuadée que son avenir est menacé. Changements climatiques, 6^e extinction de masse des espèces... D'ici 50 ans, leur monde pourrait devenir inhabitable. Ils ont beau tirer la sonnette d'alarme, rien ne change vraiment. Alors ils décident de remonter à la source du problème: notre relation au monde vivant.

DI 26 décembre à 17h30
 10 (14) ans / France / 1h45 / VF

La panthère des neiges

Documentaire de Vincent Munier



Au cœur des hauts plateaux tibétains, la nature est restée intouchée. Ici vivent yaks sauvages, loups, tchirous et bien d'autres animaux. Le photographe Vincent Munier et l'écrivain Sylvain Tesson parcourent cette contrée et escaladent les cimes à la recherche d'un être excessivement discret, la panthère des neiges. Les deux aventuriers suivent ses traces, bravent le froid et attendent avec patience son apparition. Et c'est un instant magique lorsque l'animal majestueux sort enfin à découvert et dirige son oeil attentif vers ses observateurs...

MA 28 déc à 20h30, DI 2 jan à 17h30
 6 (10) ans / France / 1h32 / VF

Toute l'équipe des bénévoles du Ciné2520 vous souhaite de joyeuses fêtes !

CRESSIER

Magie de l'Avent quand le village s'illumine



Plongé dans les lumières de l'Avent, le village de Cressier manifeste son envie de rebondir et se présente sous ses plus beaux atours en ce mois de décembre.

Comme par enchantement, pour le bonheur des petits et des grands, le village brille de mille feux, les décorations lumineuses accrochées aux demeures, dans les arbres, dans les rues, prennent les formes les plus variées et n'attendent que la tombée du jour pour se démarquer. Organisée par les paroisses réformée et catholique de Cressier, l'Allée de l'Avent déployée autour de l'église, adressée aux petits et grands, invite à préparer Noël dans la joie et la paix. Contre vent, pluie ou neige, depuis le 1^{er} décembre jusqu'à la nativité, les panneaux résisteront, ils affichent chaque jour une histoire avec une surprise à l'emporter. A la nuit tombée, les petites lanternes éclairent l'Allée de l'Avent créant une magnifique guirlande de lumière. Pas d'at-

troupelement, le cheminement se fait dans le calme, les petites histoires imagées ouvrent la réflexion. En raison des restrictions sanitaires les animations œcuméniques, récréatives festives et méditatives prévues le mercredi et le dimanche, n'ont pu se dérouler. Suivre le parcours traditionnel des fenêtres du grand calendrier de l'Avent est l'idéale sortie en plein air pour s'évader du stress de fin d'année. Dès le début de décembre la magie de Noël a envahi le village. Des familles et commerçants ont pris le temps de décorer une fenêtre, une porte, pour créer une ambiance féérique à l'approche des fêtes. Pas d'accueil ni vin chaud cette année, et toujours à cause d'un affreux virus et ses variants qui tuent les bonnes intentions. Mise en lumière la localité envoie un message «Que l'on puisse revivre comme avant, dans la joie et la bonne humeur».

GC



ENTRE-DEUX-LACS

Aux sports d'hiver en Snowbus



C'est parti, la saison du Snowbus est lancée pour les amateurs de sports de neige!

Sur la ligne 425, le Snowbus circule dès à présent et jusqu'au 31 mars 2022 de Neuchâtel aux Bugnens-Savagnières en passant par le Val-de-Ruz les mercredis, samedis et dimanches, et tous les jours durant les vacances scolaires, lorsque les grands téléskis des Bugnens-Savagnières fonctionnent. En 45 min, vous accédez facilement à la station pour la modique somme de 7 francs, aller-retour.

Affrété par les communes de Val-de-Ruz et de Neuchâtel, opéré par les Transports Publics Neuchâtelois (transN) et soutenu entre autres par le Parc Chasseral, le Snowbus part de la Place Pury, à Neuchâtel, et parcourt le Val-de-Ruz en passant par la route de la Côtière (Fenin, Vilars, Saules).

Etat des pistes, ouvertures, voir www.bulletin.d'enneigement-Neuchatel-NE.ch ou tél. 032.853.12.42 (répondeur). Horaire des bus: www.transn.425.

Activités sportives hivernales à pratiquer dans le Parc régional Chasseral

Endroit idéal pour se détendre dans une nature intacte le Parc Chasseral offre la pratique d'activités hivernales aux familles et à tous les amateurs de sports d'hiver.

Respecter c'est protéger: Le décor de vos sorties en raquettes, ski de randonnées, peaux de phoque ou ski de fond est en premier lieu l'habitat de la faune sauvage, fragilisée durant la saison froide par les températures plus basses, la neige et la nourriture qui se fait rare. En respectant les règles suivantes, vous éviterez une pression encore plus forte sur les animaux sauvages.

- Respecter les zones de tranquillité et les sites de protection de la faune
- Rester sur les sentiers balisés, suivre les itinéraires recommandés et renoncer à «faire sa trace»
- Eviter les lisières et les surfaces non enneigées
- Tenir son chien en laisse

Toute l'équipe du Parc Chasseral vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une douce glissade en 2022!

GC

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Redaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable communication: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch

Salon de coiffure

L'équipe de Concept Création vous attend dans son nouveau salon de coiffure



Sur rendez-vous:
t. 032 753 43 39
Rue Auguste-Bachelin 1a
2074 Marin

Nemours



RESTAURANT
Tél. 032 525 59 66

Ville 6 - 2525 Le Landeron
www.nemourslanderon.ch - info@nemourslanderon.ch

HORAIRES - lundi fermé - mardi à jeudi: 08h00 - 15h00 - 17h00 - 23h00
vendredi à dimanche: 09h00 - 00h00




ALMAS FITNESS
COACHING PRIVÉ / GROUPE / ACCÈS LIBRE

079 782 70 34

RUE DU CENTRE 9
2525 LE LANDERON

 **ALDISMASSARI**
WWW.ALMAFITNESS.CH



Internorm
Fenêtres - Portes

-10%
SUR AT 310, AT 400
ET AT 410*

OFFRE PORTES D'ENTRÉE
DU 01.11.2021 AU 31.01.2022

* L'offre est valable pour toutes les commandes passées par des clients finaux privés pendant la période de validité de celle-ci, c'est-à-dire du 01.11.2021 au 31.01.2022. Les réductions ne sont pas cumulables. Sous réserve de faisabilité et de locations techniques.

Internorm, évidemment!



TSCHAPPAT MORET
75 ANS
TOITURE & TECHNIQUE DU BOIS

+41 32 757 11 47 www.tschappat-moret.ch

Dans le vent de l'actualité

La Ville de Bâle vient de rendre hommage à l'écrivain Hermann Hesse Il avait célébré les beautés du parc de Préfargier

Pour marquer le 75^e anniversaire de l'attribution du Prix Nobel de Littérature à cet écrivain, la Ville de Bâle a inauguré, le vendredi 10 décembre passé, la «Place Hermann Hesse» afin de conserver son nom dans nos mémoires.

Né en Allemagne en 1877, il a longtemps vécu à Berne et à Bâle, il a obtenu la nationalité suisse en 1924. Il s'installa à Montagnola, au Tessin où il mourut en 1962.

Considéré comme un «auteur en crise», il a été durant toute sa vie en quête de quelque chose.

Y a-t-il un lien entre Hermann Hesse et notre région ?

Une petite partie de sa vie peu connue, voire pas connue, se passa à Marin. Il séjourna, à fin 1946, dans une phase dépressive, dans la Maison de santé de Préfargie. Il y retrouva son équilibre en découvrant les magnifiques arbres du parc de 33 hectares de l'actuel Centre neuchâtelois de psychiatrie.

Entre 1900 et 1960, Hermann Hesse publia une soixantaine de textes réunis dans un ouvrage intitulé «Description d'un paysage». L'écrivain relate des promenades et randonnées en Suisse; l'une d'elles évoque le Parc de Préfargier. En voici un extrait :

«Ce parc, dont les terrasses, chemins et escaliers, descendent peu à peu de la propriété seigneuriale vers les rives du lac, reste pour le moment où je n'arrive pas à faire des promenades plus longues, mon paysage et mon milieu. Et c'est à lui qu'appartient, en attendant, une bonne part de mon attachement et de mon amour.»

Hermann Hesse rend hommage à ceux qui ont créé ce magnifique parc :
«Ceux qui ont conçu ce parc semblent avoir été guidés par deux idées, voire deux passions : celle d'une part ordonner l'espace à la manière pittoresque et romantique en gazon, pelouses et groupes divers de beaux arbres entourés de soins, et celle d'autre part, de planter des espèces aussi précieuses, aussi rares et exotiques que possible.»

Hermann Hesse ne contredit pas le poète zurichois Conrad Ferdinand Meyer (1825-1898), en séjour à Préfargier en 1852, âgé de 27 ans, qui écrivait en découvrant les grands arbres du parc : «Mère je suis déjà guéri!» Hermann Hesse exprime presque de la même manière son ressenti : «En se promenant dans le parc, on se sent tantôt attiré et réjoui par l'harmonie qui s'établit entre plantation et architecture, tantôt par le charme de surprenantes vues et de perspectives nobles qu'on doit d'un côté vers l'éten due du lac, soit de l'autre, en se retournant vers les façades du château*.

Grand nom de la littérature de langue allemande, pas oublié par les Bâlois, Hermann Hesse, torturé pendant presque toute son existence par des crises personnelles, nous a, cependant, laissé de belles phrases. En voici une pour la dernière chronique de 2021.

«Non, être aimé ne donne pas le bonheur. Mais aimer, c'est ça le bonheur!»

Claude Zweiacker

*Hermann Hesse désigne par ce terme le bâtiment principal de Préfargier qui, en fait, n'est pas un château.